

Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006 (LPCC)

Publication unique

Suisse Romande Property Fund

Fonds immobilier de droit suisse

I. Modification du contrat de fonds de placement

Sous réserve de l'approbation de la FINMA et avec l'accord de la Banque J. Safra Sarasin SA, en tant que banque dépositaire, les modifications suivantes du contrat de fonds sont prévues :

Instruments financiers dérivés (§ 12)

La direction de fonds peut faire usage d'instruments financiers dérivés uniquement pour assurer la couverture des risques de taux d'intérêt, de crédit et de marché (avant aussi : risque de change).

II. Modifications formelles et rédactionnelles

Par ailleurs, des modifications diverses et rédactionnelles sont apportées, qui ne touchent pas les droits des investisseurs ou qui sont de nature exclusivement formelle et ne sont donc pas décrites en détail dans la présente publication.

Conformément à l'art. 27 LPCC en relation avec l'art. 41 de l'ordonnance sur les placements collectifs (OPCC) de capitaux, les investisseurs sont informés qu'ils peuvent, dans un délai de 30 jours à compter de la date de la présente publication, formuler des objections à l'encontre des modifications mentionnées sous **chapitre I** auprès de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, Laupenstrasse 27, 3003 Berne, ou demander le paiement de leurs parts en espèces dans le respect des délais contractuels ou réglementaires.

Conformément à l'art. 41 al. 1 et 2bis en relation avec l'art. 35a al. 1 et 2 OPCC, les investisseurs sont informés que l'examen et la constatation de la conformité à la loi des modifications du contrat de fonds par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA ne s'étend qu'aux dispositions selon l'art. 35a al. 1 let. a-g LPCC.

Le prospectus, le contrat de fonds et le prospectus simplifié et ces mêmes documents faisant apparaître le texte intégrant toutes les modifications mentionnées précédemment, peuvent être obtenus gratuitement auprès de la direction du fonds.

Genève, le 22. Février 2023

La direction de fonds

JSS Real Estate Management SA, 4, rue de la Corraterie, 1204 Genève

La banque dépositaire

Banque J. Safra Sarasin SA, Elisabethenstrasse 62, 4002 Bâle